

Le CCME a déjà une année ! Une année durant laquelle il a subi des tirs croisés de la part de ceux qui s'estiment peut-être plus aptes à y siéger que les conseillers actuels, de la part de ceux qui, de bonne foi, réclament des élections et aussi de la part de certains radicaux qui ne veulent, ni plus ni moins, que la dissolution de ce conseil. De son côté le président actuel, Driss El Yazami, de cette institution, répète à qui veut l'entendre que 99 % des compétences du CCME se trouvent à l'extérieur du CCME... C'est pour cela, affirme-t-il, que jusqu'à présent, il n'a rejeté aucune demande de partenariat venant des associations des MRE. Sans vouloir prendre part à cette polémique, nous allons juste inviter notre lectorat à méditer sur ce qui suit:

En l'espace d'une année, le CCME a entrepris un programme d'activités couvrant trois axes convergents et complémentaires par rapport à sa mission. Ainsi, en tant qu'institution consultative appelée à produire des avis sur les questions de la migration marocaine à l'étranger, le CCME a visé à travers ses activités la communication, la construction et la mise en œuvre de sa mission.

Communication et information

Dès son investiture et s'appuyant sur une politique de communication proactive, le CCME s'est déployé pour couvrir trois niveaux /cibles de communication :

1.auprès de la presse nationale et étrangère,

La relation avec la presse a pour le CCME une double fonction : la première est de mettre à jour et d'intéresser les organes de presse sur les questions de la migration marocaine et de l'approche retenue par le CCME pour la traiter ; la seconde est pédagogique destinée au grand public comme devoir d'information assumé par le CCME. En termes de modalités, la contribution du CCME se fait sous forme d'entretiens ou de communiqués à l'occasion des activités qu'il entreprend ou en réponse aux interpellations de la presse. Durant l'année écoulée, médias marocains et de l'étranger ont traité les activités du CCME ou accueilli à leurs émissions ou sur leurs pages des entretiens avec les responsables notamment le président, M. Driss ELYAZAMI et le Secrétaire Général, M. Abdallah BOUSSOUF .

2. auprès des ministères et des institutions

Sur sa propre initiative ou en réponse à leurs sollicitations, le CCME a eu, des séances de travail, des entretiens ou des réunions avec quasiment la majorité des membres du gouvernement ou des premiers responsables des institutions marocaines, en charge partiellement ou totalement des questions de la communauté marocaine à l'étranger.

Pour certains départements ou institutions, ces rencontres se sont multipliées plusieurs fois notamment pour des interventions conjointes ou à l'occasion de partenariats les liant au CCME, ou encore en raison de leur statut de membres observateurs au sein du CCME.

3. auprès de la communauté marocaine

Durant la période de l'été, outre l'accueil quotidien de nombreux marocains de l'étranger pour diverses attentes, des associations de l'émigration ont sollicité des rencontres avec le CCME. Ils ont tous été reçus par le président, le secrétaire général, les membres du conseil ou le staff administratif.

Dans une démarche réciproque, le Président ou le Secrétaire général, accompagnés de certains membres du Conseil, se sont déplacés à l'étranger à la rencontre des membres de la communauté marocaine, de leurs associations ou des institutions s'occupant de leurs affaires. Ces rencontres ont touché différents pays du monde : Canada, Etats Unis d'Amérique, Liban, Syrie, France, Espagne, Angleterre, Belgique, Italie, les pays scandinaves, Pays bas, etc.

Durant ces rencontres, le CCME s'enquiert des attentes de la communauté, partage sa vision et son programme d'actions avec ses interlocuteurs et confirme la volonté d'appuyer les actions entretenues ou à entretenir par les différentes organisations qui concourent dans le sens de la mission du Conseil.

Partenariat et coopération

A nos jours, le CCME a, à son actif, une vingtaine de conventions cadres conclues avec différentes institutions, dont le principal noyau est constitué d'établissements universitaires, de recherche et d'édition. Ces conventions s'inscrivent toutes dans une politique d'amélioration de la connaissance sur les questions migratoires et la promotion des initiatives entreprises pour les traiter. Différentes approches sont retenues : historique, sociologique, anthropologique, économique, démographique, générationnelle, de genre, de droits, culturelle, etc. Différents thèmes sont également programmés pour être traités : le patrimoine culturel, l'histoire du Maroc, les migrations et l'asile, les initiatives des marocains de l'étranger pour le développement des provinces du sud, les mémoires vivantes de l'immigration, les femmes migrantes et les droits humains, la nouvelle condition migrante, le migrant comme acteur économique, les droits des migrants mineurs non accompagnés, le dialogue interculturel, la musique et la migration, l'enseignement de la langue et de la culture arabes, etc.

En vertu de ces différentes conventions, le CCME s'engage pour contribuer à la création de centres de documentation spécialisés sur les questions migratoires à l'intérieur des universités. Parallèlement, il copilote avec ses partenaires toutes les études et les recherches identifiées de commun accord et co-organise les manifestations promotionnelles et les rencontres scientifiques portant sur la migration. Par ailleurs, il se tient à la disposition de ses partenaires pour la mise en place de tout projet s'inscrivant dans sa mission et en respect de l'esprit des conventions cadres.

Cette dynamique a suscité de l'intérêt chez d'autres acteurs, personnes physiques ou morales, souhaitant approcher le CCME et sollicitant son appui, son adhésion à différents projets ou se mettant à sa disposition

pour lui apporter leur contribution. Là aussi l'éventail des collaborations souhaitées est vaste mais elles convergent toutes vers une meilleure assimilation des enjeux et des défis des questions de la communauté marocaine à l'étranger.

D'autres partenariats sont en cours de discussion permettant éventuellement d'élargir le champ de la couverture thématique et l'implication d'autres intervenants des secteurs économique et financier tels que : Attijariwafa bank, la Banque Centrale Populaire, la Bourse de Casablanca, etc.

Aussi et en réponse aux sollicitations venant de différents intervenants, ministériels, associatifs, représentations d'organisations internationales, le CCME a apporté sa contribution sous forme d'avis, d'appréciations ou de contribution scientifiques. Ces formes de coopération ont porté sur les questions des médias et diasporas, de l'impact social des transferts des MRE sur les enfants, le programme des politiques sociales, entre autres. Dans d'autres cas, le CCME a accompagné et appuyé certaines activités telles que : le raid des Marocains du monde organisé par le Ministère de la communauté marocaine à l'étranger ; le Festival Timitar d'Agadir à l'occasion duquel un Hommage a été rendu à l'écrivain et poète Mohamed Kheireddine.

Recherche et études

Partant du constat fait au moment de la préparation de l'avis relatif à sa création, à savoir l'absence d'une connaissance suffisante et objective sur les questions de la migration marocaine, le CCME saisit toutes les opportunités offertes pour asseoir les conditions d'une recherche scientifique pour contribuer à combler le vide ressenti. Dans ce sens et parallèlement aux conventions signées, le CCME envisage dans son plan d'activités la mise en place d'un fonds dédié à la recherche sur la migration. Il a entrepris durant cette année des entretiens avec des institutions de recherche et des bailleurs de fonds. Il a également contribué à toutes les manifestations scientifiques auxquelles il a été sollicité au Maroc ou à l'étranger.

En termes de production, Le CCME a réalisé une étude comparative sur plus de 70 institutions, conseil ou similaires, en charge de la migration à travers le monde. Ce premier rapport servira d'une part d'outil pour les concertations à mener par rapport à la structuration du CCME, d'autre part, une base pour le débat qui sera mené à l'occasion de la première rencontre des conseils nationaux de l'émigration, venant de différents pays du monde, qui se déroulera au Maroc sur initiative du CCME.

Exemples d'activités

1. Le 28 Septembre (27 Ramadan), le CCME a organisé un « Iftar » en l'honneur

de M. Mohamed Moussaoui, président du Conseil français du culte musulman, ainsi que des membres du Conseil des Oulémas pour la communauté marocaine en Europe, nommés la veille par Sa Majesté le Roi Mohammed VI. En présence de plusieurs ministres et personnalités politiques, du monde économique et de la société civile, d'ambassadeurs étrangers au Maroc et des médias nationaux.

2. Une expérience de partenariat avec la presse : CCME et Bled Mag et Hit Radio

le CCME a participé à l'édition estivale de la revue Bledmag, tant sur le plan rédactionnel que sur le plan des partenariats ainsi qu'au niveau de la promotion et de la diffusion de cette publication. Sous le titre « Les voix du Maroc », le numéro comporte aussi deux CD de musique de l'immigration des chioukhs de l'Orient et des nouvelles tendances musicales du rap marocain « Nayda ».

3. En collaboration avec le Centre Jacques Berque et la CDG, le CCME a organisé à Rabat une conférence, animée par M. Hervé Le Bras sur le thème « Migrations et statistiques, les enjeux politiques de la mesure ».

4. Le CCME a invité M. Jacques Toubon à animer un dîner-débat. M. Toubon est ancien ministre, député européen et président du conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI) à Paris. Après avoir exposé la genèse et le processus de création de la CNHI, il a présenté les missions et le programme d'activités de cette institution.

Vie interne

La dynamique du CCME s'est accentuée à partir du mois de juin 2008 à l'occasion de la tenue sa première assemblée plénière. Centrée sur l'adoption du règlement intérieur et du programme d'activités 2008-2009, cette assemblée a également lancé les activités des 6 groupes de travail thématiques qui ont tenu au moins deux réunions par groupe à ce jour. Chacun d'eux dispose aujourd'hui de son propre plan d'action et sont en cours de préparation de projets d'avis sur les questions de la participation politique (le droit de vote), de l'enseignement des langues notamment l'arabe dans les pays de résidence, de l'offre culturelle et médias, des aspects culturels, de la mobilisation des compétences marocaines, ainsi que des politiques publiques.

Parallèlement le CCME s'est attelé à mettre en place les ressources humaines et logistiques pour l'accomplissement de ses missions. Un nouveau siège est aménagé en fonction des besoins et une équipe d'une vingtaine de salariés, profils confondus, a été constituée.